



Conseil économique et social

Distr. générale
17 janvier 2001
Français
Original: anglais

Session d'organisation pour 2001

29 janvier-2 février et 3 et 4 mai 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Lettre datée du 3 novembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la Nouvelle-Zélande souhaite demander son admission au Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La Nouvelle-Zélande, qui siège en tant qu'observateur au Comité exécutif depuis de nombreuses années, est un partisan convaincu des activités du HCR. Fidèles à l'engagement que nous avons pris au sujet du partage international de la charge que représentent les réfugiés, nous avons décidé que nous voulions participer plus activement aux activités du Comité exécutif.

Je crois comprendre que, si notre demande d'admission était acceptée, le Conseil économique et social envisagerait d'augmenter d'un membre la composition du Comité exécutif, auquel cas il « élirait » la Nouvelle-Zélande.

Nous nous réjouissons à l'idée de renforcer notre contribution à cet important aspect des activités de l'Organisation des Nations Unies en qualité de membre du Comité exécutif et espérons que vous répondrez favorablement à notre demande.

Le Représentant permanent
(Signé) Michael **Powles**

* E/2001/2.